



Arsene accompagne Mirova dans le cadre de l'acquisition de 49 % du capital d'Axione

Conseillée notamment par Arsene, Mirova (société de gestion dédiée à l'investissement responsable et filiale de Natixis Investment Managers - Groupe BPCE -), via ses fonds infrastructures, a annoncé l'acquisition de 49 % du capital d'Axione, filiale de Bouygues Energies & Services, Groupe Bouygues Construction.

Cette alliance stratégique permettra de constituer un leader dans l'investissement, le déploiement, la maintenance et l'exploitation des infrastructures très haut débit fixes et mobiles en France et à l'international.

Les déploiements FTTH (« Fiber To The Home » ; fibre jusqu'à l'abonné final) et des nouveaux réseaux radio 4 et 5G nécessitent de mobiliser toujours plus de savoir-faire industriel et financier. Acteur majeur du Plan France Très Haut Débit, Axione a développé avec succès, notamment dans le cadre des réseaux d'initiative publique, de très nombreux projets d'infrastructures fibre optique mutualisées en zones rurales. Axione s'établit également, de plus en plus, comme un partenaire clé des opérateurs mobiles dans la conception, le déploiement et la maintenance de leurs réseaux. Fin 2018, Axione et Mirova ont étendu ce modèle de l'infrastructure FTTH mutualisée des zones rurales aux plus grandes villes françaises avec la création de l'opérateur d'infrastructures FTTH CityFast.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Mirova sur les aspects fiscaux de l'opération était composée de David Chaumontet, associé, Vincent Briand, manager, et Adrien Botella, collaborateur.

Autres intervenants :

Mirova

L'équipe Taylor Wessing était composée de Sophie Pignon, associée, Marcos Portela Barreto, Louise-Marie Nicolas et Claire Desjardins, collaborateurs, pour les aspects de droit public et les contrats industriels, ainsi que d'Eric Charvillat, associé, et Sophie Nicolas, counsel, pour les aspects de droit bancaire et financier.

L'équipe De Pardieu Brocas Maffei était composée de Thomas Bréart de Boisanger, associé, Anna Blot et Pierre-Alexandre Schnyder, collaborateurs, pour les aspects M&A et d'Emmanuel Durand, associé, et Clarisse Chapat, collaboratrice, pour les aspects de droit de la concurrence.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu